

Assemblée générale de l'AMIG du 27 novembre 2018

HUG, auditoire bâtiment Julliard BDL2

Début : 19h05

Fin : 19h40

Ordre du jour :

1. *Election des scrutateurs*
2. *Approbation :*
 - a) *de l'ordre du jour*
 - b) *du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30.11.2017*
 - c) *du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16.01.2018*
 - c) *du rapport d'activités du Comité*
3. *Comptes :*
 - a) *présentation des comptes et lecture du rapport des vérificateurs des comptes*
 - b) *décharge du Comité*
 - c) *approbation des comptes*
4. *Elections :*
 - a) *de la Présidence*
 - b) *des membres du Comité*
 - c) *des vérificateurs des comptes*
5. *Gestion de l'année à venir :*
 - a) *fixation des cotisations annuelles des membres*
 - b) *approbation du budget*
 - c) *présentation des objectifs pour l'année*
6. *Divers.*

01. Election des scrutateurs

Monsieur Sylvain Da Lucia accepte de fonctionner comme scrutateur, à l'unanimité (14 oui).

02. Approbation

a) de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (14 oui).

b) du procès-verbal de l'AG ordinaire du 30 novembre 2017

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité (11 oui et 3 abstentions).

c) du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 16 janvier 2018

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité (11 oui et 3 abstentions).

d) du rapport d'activités du Comité

Le Comité s'est réuni à 12 reprises dans l'année et ses membres ont participé à un total de 50 séances hors comité.

Le Comité a fonctionné avec 4 dicastères :

1. Formation

- Notre plus grosse victoire de l'année : la formation en psychiatrie n'est pas devenue payante. Selon l'ASMAC nous sommes les seuls à avoir eu gain de cause en Romandie. La formation se déroule à Genève dans nos locaux, contrairement aux autres cantons.

- Sondage effectué auprès des internes et chefs de clinique du service de radiologie (en vue de la relève) : +50% de réponses.
 - Participation au groupe de travail sur la refonte des plans de carrières et de l'évaluation des médecins.
2. Conditions de travail
- Nombreuses séances de discussion sur la prochain CCT. Celle-ci devrait voir le jour avant la fin 2019 pour une application en 2020-2021.
 - Victoire sur 2 cas de non-rétrogradation.
3. Défense des membres
- Nous avons fait un recours au Prud'homme pour un licenciement abusif, mais qui s'est soldé par un échec
 - Soutien, conseils et informations à plus de 20 personnes différentes.
4. Communication
- Notre communication a été couronnée de succès puisque nous accueillons de nouvelles recrues au sein du comité.
 - Un apéro-quizz sur les conditions de travail a eu un beau succès.

Le président remercie l'ensemble du comité pour tout le travail effectué dans ces différents dicastères.

Au vote :

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité (14 oui).

03. Comptes 2017-2018 et rapport des vérificateurs des comptes

a) Bilan et comptes du 01.11.2017 au 31.10.2018

Compte d'exploitation du 01.11.2017 au 31.10.2018

Produits		Charges	
Cotisations membres	70'150.00	Charges du personnel	
		Avocat	26'142.95
Produits financiers	25.10	Secrétaire	3'015.00
		Charges financières	1'770.88
		Charges administratives	10'769.80
		Impôts	3'820.65
		Charges informatiques	180.10
		Communication	181.16
		Site WEB	900.00
		Pertes des titres	
		21'349.15	
		Bénéfice d'exercice	
		2'045.41	
Total	70'175.10	Total	70'175.10

A relever :

- Malgré la grosse perte des titres, nous n'avons pas eu de perte sur l'exercice, mais finissons quand même avec un bénéfice.
- les dépenses ont été équilibrées par rapport au budget
- l'augmentation du nombre de cotisations encaissées, preuve d'un bon recrutement
- les frais d'avocat sont très élevés car d'une part il y a la création de la CCT et d'autre part la défense d'un membre qui n'était pas assuré.
- les frais de fonctionnement sont en baisse par rapport au budget
- vu l'importance de la perte sur titres, le comité va étudier la vente de nos titres au profit d'un compte d'épargne ; il nous faut viser un placement plus sûr.

Bilan au 31.10.2018

Actifs		Passifs	
Liquidités		Fonds étrangers	
Banque UBS c/courant	119'145.05	Passifs transitoires	
Banque UBS c/épargne	59'237.21	Charges à payer	471.00
Fonds de placement		Fonds propres	
Titres	413'626.85	Capital	593'502.11
Actifs transitoires	1'964.00		
Total	593'973.11	Total	593'973.11

Rapport des vérificateurs des comptes

Le vérificateur aux comptes Philippe Cottet, ainsi que le suppléant Matthieu Laurencet ont procédé à la vérification des comptes. Ils recommandent de les approuver et proposent de donner décharge au Comité.

b) **Décharges du comité**Composition du comité sortant :

- **Président :** Christophe Fehlmann,
- **Membres :** Yan Beauverd,
Aileen Chen
Christopher Chung
Marie-Josée Daly,
Sylvain De Lucia,
Alexandre Dubra,
Aurore Fehlmann,
Anne-Laure Germond-Goncerut,
Nathalie Hammer
Kim Lauper
Léonard Mossaz
Natacha Premand

Au vote :

Décharge est donnée au comité sortant pour son activité durant l'année écoulée et ce à l'unanimité (6 oui et 9 abstentions des membres du Comité).

c) **Approbation des comptes 2017-2018**

Les comptes 2017-2018 sont approuvés à l'unanimité (15 oui).

04. Élections

a) **Élection du président**

Notre président actuel Christophe Fehlmann se représente au poste de président pour la dernière année. Son excellent travail est unanimement relevé.

Au vote :

A l'unanimité (14 oui et 1 abstention, la sienne), Monsieur Christophe Fehlmann est réélu à la présidence de l'AMIG, avec applaudissements.

b) **Élection des membres du Comité**

Christopher Chung et Alexandre Dubra, qui ne répondent plus aux critères de l'AMIG, Aurore Fehlmann, Anne-Laure Germond-Goncerut (après 9 ans au comité – merci pour l'investissement), Léonard Mossaz qui est resté 2 ans au comité avant de s'installer en ville, Natacha Premand (après de nombreuses années d'investissement, notamment dans la commission de santé et sécurité et qui est devenue médecin-adjoint), quittent le comité de l'AMIG.

Se représentent :

Yan Beauverd	au comité depuis 2006
Aileen Chen	au comité depuis 2017
Marie-Josée Daly	au comité depuis 2013
Sylvain De Lucia	au HUG depuis 20 ans
Nathalie Hammer	au comité depuis 2017
Kim Lauper	à l'étranger pour le moment

Nouveaux membres:

Mohamed Abbas	80% prévention infection, 20% urgences, 10 ans HUG
Chloé Frund	gynécologie, vice-présidente de l'AMIN, déléguée à la chambre des délégués, liens avec l'ASMAC
André Juillerat	SMIG
Sören Lange	obstétrique
Aurore Verdon	médecine de 1 ^{er} recours

Composition du nouveau comité :

• Président:	Christophe Fehlmann	Cité-Génération,
• Membres:	Mohammed Abbas	prévention infection / urgences
	Yan Beauverd	hématologie,
	Aileen Chen	anesthésie
	Marie-Josée Daly	anesthésie,
	Sylvain De Lucia	psychiatrie,
	Chloé Frund	gynécologie,

Nathalie Hammer	urgences adultes
André Juillerat	SMIG,
Sören Lange	obstétrique
Kim Lauper	rhumatologie
Aurore Verdon	médecin de 1 ^{er} recours

Au vote :

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (15 oui).

Bravo et merci à tous !

c) **Élection des vérificateurs des comptes**

Monsieur Philippe Cottet a été élu en 2017 pour un mandat de 2 ans.

Monsieur Matthieu Laurencet, suppléant, devient vérificateur aux comptes.

Monsieur Simon Regard accepte de fonctionner comme suppléant.

Au vote :

Les nouveaux vérificateurs sont élus à l'unanimité (15 oui).

05 Gestion de l'année à venir**a) Fixation des cotisations annuelles des membres**

Les cotisations 2018 sont de Sfr 70.- plus Sfr 130.- pour la cotisation de l'ASMAC, soit un total annuel de Sfr 200.-.

Le Comité propose de maintenir la cotisation, soit Sfr 70.- par membre.

C'est l'ASMAC qui s'occupe de toute la partie administrative et qui nous reverse les Sfr 70.- de cotisation de nos membres.

On a du mal à savoir combien de nos membres sont internes ou chefs de clinique ; mais on devrait recenser au moins 1000 personnes.

Au vote :

Les cotisations restent inchangées à l'unanimité (15 oui).

b) Budget 2019

	Budget 2019	Comptes 2018 au 31.10.2018	Budget 2018	Comptes 2017 au 31.10.2017	Budget 2017
RECETTES	68 000.00	70 150.00	65 000.00	66 780.35	65 000.00
Cotisations membres	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)
Produits financiers	0.00	25.10	1 500.00	1 935.35	2 000.00
Produits des titres				21 585.95	
Total Recettes	68 000.00	70 175.10	66 500.00	90 301.65	67 000.00
DEPENSES					
Avocats	26 000.00	26 142.95	20 000.00	18 846.00	25 000.00
Secrétaire	4 000.00	3 015.00	6 500.00	3 300.00	4 000.00
Fonctionnement	15 000.00	10 769.80	22 000.00	12 746.75	23 500.00
<i>Frais repas Comité</i>	<i>2 700.00</i>	<i>2 641.00</i>	<i>3 000.00</i>	<i>2 337.40</i>	<i>3 000.00</i>
<i>Frais AG</i>	<i>900.00</i>	<i>864.00</i>	<i>2 500.00</i>	<i>2 485.75</i>	<i>2 000.00</i>
<i>Frais de représentation</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500.00</i>
<i>Cadeaux</i>	<i>400.00</i>	<i>74.80</i>	<i>500.00</i>	<i>144.60</i>	<i>500.00</i>
<i>frais administratifs</i>	<i>500.00</i>	<i>40.00</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500.00</i>
<i>indemnités comités et commissions</i>	<i>8 000.00</i>	<i>7 150.00</i>	<i>10 000.00</i>	<i>7 400.00</i>	<i>12 000.00</i>
<i>Journée de travail</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>379.00</i>	<i>0.00</i>
<i>Fête de l'AMIG</i>	<i>2 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>
Charges financières	1 800.00	1 770.88	1 700.00	1 673.65	1 700.00
Impôts	2 200.00	3 820.65	1 900.00	1 868.85	1 700.00
Communication	1 000.00	181.16	1 000.00	973.40	5 000.00
Evénement particulier	2 000.00	0.00	2 500.00	0.00	2 500.00
Frais informatiques	500.00	180.10	500.00	303.90	500.00

Mobilier/Informatique	500.00	0.00	500.00	0.00	500.00
Marketing	3 000.00	900.00	10 000.00	24 840.00	5 000.00
Charges des titres	2 000.00	21 349.15	0.00	0.00	0.00
Chef-fe-s de projet	3 000.00	0.00	4 000.00	0.00	4 000.00
Chambres de piquet	15 000.00				
Total dépenses	76 000.00	68 129.69	68 100.00	64 552.55	70 900.00
Bénéfice/perte	-8 000.00	2 045.41	-1 600.00	25 749.10	-3 900.00

Discussion et explications du budget 2019

Voici les principaux points à relever par rapport au budget 2018 :

- Augmentation des charges de l'avocat, en vue du travail à effectuer en lien avec la CCT.
- Baisse des frais de fonctionnement du comité
- Le souhait du comité aurait été de prévoir un bénéfice afin de compenser partiellement les pertes des titres 2018, ce qui était le cas sans le poste « chambres de piquet ».

Ce poste « chambres de piquet » correspond à la prise en charge d'une année de location auprès des HUG d'un studio pour nos membres devant assumer un piquet. Les modalités seront à régler par le comité. Il serait bien également de voir en commission paritaire s'il est possible d'obtenir le logement au prix coûtant.

La question se pose d'investir dans l'immobilier vu notre fortune. Néanmoins dans le cas d'indemnités à verser à des médecins faisant grève, nous aurions besoin de pouvoir mobiliser rapidement de grosses sommes d'argent.

Décision et vote

Le budget accepté tel que présenté à l'unanimité (15 oui).

06. Divers / Remerciements

Le président remercie de leur engagement les membres sortant du comité, à savoir Christopher Chung, Alexandre Dubra, Aurore Fehlmann, Anne-Laure Germond-Goncerut, Léonard Mossaz, Natacha Premand. Il remercie également toutes les personnes présentes de s'être déplacées à cette assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 19h40. Un apéritif est offert aux personnes présentes.

Nombres de membres présents : 15

Membres excusés : 7 (Natacha Premand, Kim Lauper, Philippe Cottet, Philippe Regard, Léonard Mossaz, Christopher Chung, André Juillerat)

Le Président

La Secrétaire

Christophe Fehlmann

Nathalie Pozzi

Avril 2019

Liste de présences à l'Assemblée générale de l'AMIG du 27 novembre 2018

Nom	Prénom	Remarques
FEHLMANN	AUORE	Comité
DUBRA	ALEXANDRE	Comité
BEAUVERD	YAN	Comité
GERMOND	ANNE-LAURE	Comité
DE LUCIA	SYLVAIN	Comité
FEHLMANN	CHRISTOPHE	Comité
CHEN	AILEEN	Comité
DALY	MARIE-JOSEE	Comité
HAMMER	NATHALIE	Comité
FRUND	CHLOE	Membre
DONICA	CORINA	Membre
ABBAS	MOHAMMED	Membre
LANGE	SOEREN	Membre
VERDON	AUORE	Membre